

Fiche profil de poste

Circonscription : STRASBOURG 9

Libellé du poste : Conseiller pédagogique de Circonscription Généraliste à valence EPS

1. Définition du poste et des missions :

Le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Education nationale dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'Inspecteur.

Le conseiller pédagogique a principalement une mission d'ordre pédagogique. Il peut être conduit à accomplir les tâches administratives liées au programme de travail de la circonscription.

Il est un partenaire essentiel dans la formation initiale et continue des enseignants du premier degré et assure ses fonctions d'aide et de conseil auprès des enseignants. Il assiste et suit les enseignants débutants. Il apporte un regard extérieur positif et amène les enseignants à développer une attitude réflexive sur leurs pratiques professionnelles et sur la dimension sociale du métier d'enseignant.

Il contribue à la mise en œuvre de l'E.P.S. à l'école primaire et à favoriser la transversalité des apprentissages inhérente au premier degré et à la polyvalence du maître. Il assure le suivi d'actions particulières dans ses aspects réglementaires et pédagogiques.

Le CPC à valence EPS est ACMO de circonscription et suit les dossiers relatifs à la sécurité qu'ils soient d'ordre administratif (PPMS, document unique...) ou pédagogique (sécurité routière, apprendre à porter secours).

Dans la circonscription, il participe activement à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de formation. Il suit et apporte son aide aux jeunes collègues T1 et T2, et peut être amené à être tuteur d'enseignants stagiaires. Il peut accompagner tout enseignant dans la préparation de ses rendez-vous de carrière et apporte l'aide nécessaire à ceux qui sont provisoirement en situation de difficulté professionnelle. Il reçoit la pleine responsabilité d'actions et de dossiers à instruire dont il est amené à rendre compte à l'IEN.

Dans les écoles, il aide à la mise en œuvre des parcours éducatifs. Avec son collègue, il assiste les équipes pédagogiques dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets d'école. Il les accompagne dans les innovations et les recherches pédagogiques. Il apporte son concours à la préparation des collègues qui se présentent à des examens professionnels tels le CAFIPEMF ou le CAPA-SH.

En ce qui concerne l'EPS, il participe aux agréments des parents d'élèves. Il assure le suivi d'activités particulières (natation, patinage etc...) et veille au respect des règles de sécurité lors des classes transplantées.

Au plan départemental, il peut participer à la formation initiale et continue des enseignants ainsi qu'à des groupes de réflexion thématiques. Il peut seconder l'Inspecteur dans son rôle d'information, de communication et de négociation auprès des partenaires extérieurs. Le cas échéant, il pourra assurer des actions de formation initiale auprès de l'ESPE.

2. Compétences et qualités requises par le candidat :

Outre le titre requis, le CAFIPEMF, sont recherchées :

- Une expérience en cycle 3
- Des capacités relationnelles, d'accueil, d'écoute, d'analyse, d'initiative
- Un sens de la médiation et de la coopération
- Des qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté
- L'aptitude à travailler en équipe
- Des capacités d'organisation et d'analyse
- Des compétences dans le domaine de l'ingénierie de formation.
- Des compétences en informatique : maîtrise du traitement de texte et d'un tableur
- Des capacités de communication : organisation de réunions, suivi du site Web...

3. Conditions de recrutement :

Entretien auprès d'une commission composée de deux IEN et d'un conseiller pédagogique.

Contact pour obtenir des informations sur le poste :

Inspection de l'éducation nationale de STRASBOURG 9
65 avenue de la Forêt Noire 67083 STRASBOURG CEDEX

Tél : 03 88 45 92 63

Adresse électronique : ien.strasbourg9@ac-strasbourg.fr